

Mr Joberton Daniel
Président de l'AAPPMA
La protectrice de la durolle
1030 route des bronchettes
63550 St Rémy sur durolle

le 21 mars 2022

A Monsieur Commissaire enquêteur

Objet : projet d'un barrage hydro-électrique sur la Credogne

Je souhaite attirer votre attention sur un projet de création de micro centrale porté par Mr Jacques Fiat, sur la credogne sur le territoire de la commune de Chateldon.

Cette rivière est déjà très impactée par les nombreux captages des sources dans le massif des bois noirs et surtout par le barrage de la muratte où la ville de Thiers n'est hélas tenue de relâcher que 17,5 L seconde en période d'étiage, avec en plus une possibilité de dérogation à la baisse en cas de sécheresse exceptionnelle.

Si cette micro centrale devait voir le jour ce serait donc particulièrement catastrophique pour la credogne, pour la pisciculture de Montpeyroux et pour les AAPPMA de puy guillaume et de la protectrice de la durolle de st Rémy sur durolle qui alevinent cette rivière.

Comme en plus ce projet est situé dans un EBC (espace boisé classé) mis en place par la municipalité de chateldon en septembre 2017 et que Mr Fiat a commencé à procéder à un déboisement et une destruction de ripisylve dans ce secteur ce qui a pour conséquence actuelle d'augmenter encore plus par ces temps de sécheresse le réchauffement de l'eau, je souhaite manifester mon opposition à la réalisation de ce projet.

Espérant que mon courrier attirera votre attention, je vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments halieutiques.



MR JOBERTON.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joberty" with a long horizontal stroke underneath.